



flash de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JANVIER 2023

LES PLACEAUX - LE PETIT FUMERAULT - LE MOULIN FULGET - LA RACINE - LE MOULIN DU BERCEAU
LES CHAMPS BLANCS - LE MOULIN DE VILLE - SUR OCRES - FOUROLLES - SAINT-MARTIN-SUR-OCRE
LES FLEIX - SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF - FRAUVILLE - BIGNON - LA RUE NEUVE - BOISSERELLE
LES BRÛLIERES - CHARMANT - LA CHAUME AUX CHEVRES - LES ARCHONS - LES GRÉLONS - JEUILLY



« Axoumite » de Etiyé Dimma Poulsen. Le Val d'Ocre, décembre 2022. Photo Anne Nguyen Dao



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE BONNE ANNÉE 2023 !

■ LE MOT DU MAIRE

« En l'an 2000, nous irons faire nos courses en avion, et aurons dans nos poches un téléviseur de la dimension d'un paquet de cigarettes ! »

Oubliée l'image d'un avion garé devant nos maisons, mais le téléviseur dans nos poches est bel et bien devenu une réalité. L'année 2022 a vu se concrétiser le projet du déploiement de la fibre. Le Val d'Ocre est aujourd'hui en partie équipé, et le sera entièrement avant l'été. Cette nouvelle infrastructure, va apporter de nouveaux moyens pour travailler et s'informer, se divertir et communiquer.

Pour cette nouvelle année, l'essentiel restera pourtant le plaisir de se rencontrer, de rire ensemble et d'imaginer le futur.

Belle année 2023 à toutes et à tous !

Bernard Curnier

■ COUPURES OU PAS COUPURES ?

La crise énergétique et la situation internationale sont susceptibles d'entraîner des perturbations dans l'approvisionnement en électricité. Pour y faire face, les pouvoirs publics peuvent avoir recours à un système de délestage (coupures momentanées).

Si de telles coupures étaient mises en place, voici quelques points à connaître :

- Coupure entre **8h-13h et 18h-20h**, d'une durée de 2 heures maximum.
- Information de la part des pouvoirs publics des éventualités d'une coupure **3 jours avant**.
- Confirmation de la coupure et information des secteurs concernés **1 jour avant** (17h).

Vous trouverez l'ensemble de ces informations sur www.monecowatt.fr.

■ DÉCORATIONS DE NOËL

En décorant nos maisons et en les illuminant, nous animons les rues de notre commune et faisons vivre l'esprit de fête. Vous êtes nombreux à avoir joué le jeu et nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que le concours de décoration est ouvert à tous les habitants jusqu'au samedi 9 janvier. Le passage du jury se fait de manière aléatoire. Les lauréats du concours seront avisés par courrier et la remise des lots se fera lors de la présentation des vœux, **le dimanche 22 janvier à 16 heures**.

■ ATELIERS NUMÉRIQUES

Le numérique est entré dans notre vie quotidienne. Pour nous aider à apprivoiser nos ordinateurs et nos tablettes, *La Poste* propose des ateliers numériques d'initiation et de perfectionnement. Ils auront lieu dans le foyer communal, les **lundis 9, 16, 23 et 30 janvier à 14 heures** au foyer communal. Une tablette

vous sera prêtée pendant quatre semaines.

Au programme : découverte de la tablette, gestion et communication avec votre boîte mail, accès et utilisation d'internet, outils de visioconférence, recherche d'informations et démarches administratives, services en ligne de la poste, etc.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de la mairie.

■ PARLONS PATRIMOINE

L'association *Val d'Ocre patrimoine* invite les amoureux des vieilles pierres à partager un moment informatif et convivial le **mercredi 25 janvier, de 18h30 à 20h**, au foyer communal de Saint-Aubin. Apportez à boire et à manger pour un buffet partagé !

■ LE BAL FOLK

L'association *CMD* organise son bal folk annuel le samedi **28 janvier à 20h30** au foyer communal. La soirée sera animée par les groupes *Qui l'eût cru* et *Parissi*. Une buvette permettra aux danseurs et spectateurs de se rafraîchir. L'entrée est gratuite jusqu'à 12 ans et 8€ au-delà.

Le CMD organisera son assemblée générale le samedi **11 février à 16 heures** au foyer communal.

■ VENTE DE BRIOCHES DES PANDAS

Cette année encore, l'association organisera plusieurs ventes au profit des enfants du centre. La prochaine sera leur vente de brioches du **20 février au 10 mars**. Des bons de commandes seront distribués prochainement dans les boîtes aux lettres mais vous pourrez également le trouver sur leur profil *Facebook* : *ALSH les Pandas*. Bonne année 2023 !

■ DEUX NOUVELLES NÉES

Deux associations ont vu le jour dernièrement au Val d'Ocre.

• *Du vent dans les plumes*

Cette association a pour objet la pratique du théâtre vivant, de la musique et de toute autre activité créative et artistique. Elle propose des cours de théâtre aux enfants et aux adultes le mardi en fin d'après-midi au foyer communal de Saint-Aubin. L'association peut intervenir dans le cadre scolaire en proposant des spectacles, des stages et en montant des spectacles avec les enfants. Le président actuel de cette association est Robin Vernois, habitant à Sur Ocre.

• *Chapeauneuf*

Cette association a pour objet de créer des scénographies et des installations de lumière pour les spectacles vivants, les expositions et les espaces publics. Elle conçoit et réalise des aménagements de salles de spectacle et de lieux de répétition. Son membre fondateur est Wilfried Schick, habitant à Bignon.